

HR|LSC | Human Rights Legal Support Centre

CA|JDP | Centre d'assistance juridique
en matière de droits de la personne



**Vous identifiez-vous comme un
Autochtone de l'Île de la Tortue?**

**Avez-vous déjà été victime de discrimination?
Avez-vous besoin d'une aide juridique gratuite?**

**Communiquez avec le Centre d'assistance
juridique en matière de droits de la personne
(CAJDP)**

Le CAJDP offre gratuitement une assistance juridique aux personnes en Ontario dont les droits de la personne ont été violés en vertu du Code des droits de la personne de l'Ontario.

Les droits de la personne et les Autochtones

Discrimination signifie un traitement différent ou injuste, ou encore une conduite de harcèlement qui cause du tort fondé sur un motif du code (comme la race, la couleur, l'ascendance, le lieu d'origine, l'origine ethnique, la citoyenneté, le genre ou la croyance). Le Code des droits de la personne de l'Ontario est une loi provinciale sur l'antidiscrimination qui s'applique à l'emploi, au logement, aux produits et services, aux installations, aux marchés et aux associations syndicales ou professionnelles.

Service Accessible

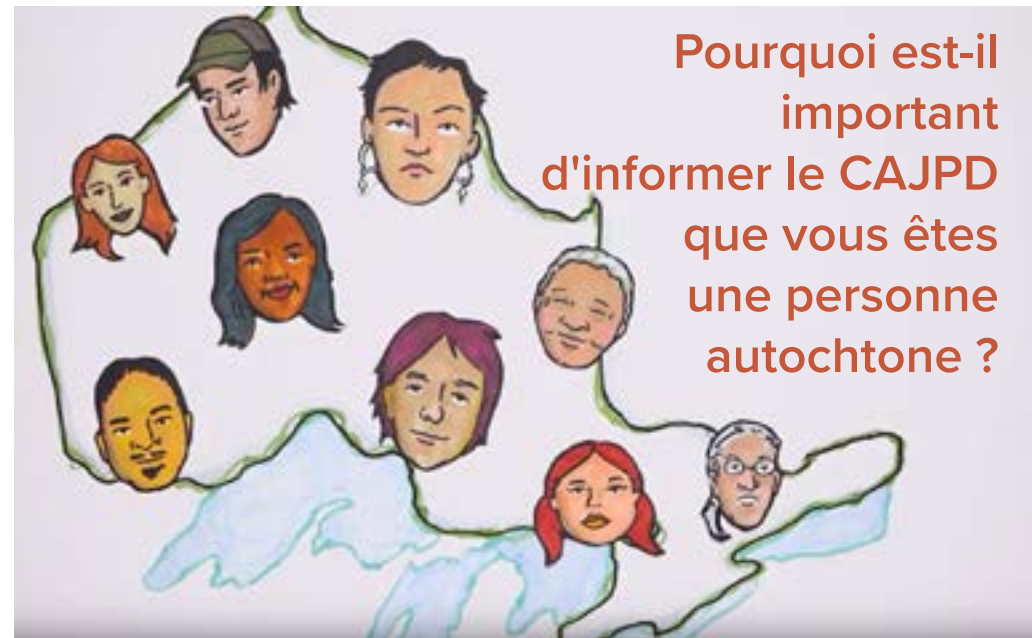
Le CAJDP s'engage à offrir des services juridiques accessibles aux Autochtones. Parlez-nous de vos besoins.

LANGUE : Le CAJDP fournit des services en 140 langues, dont le cri, l'oji-cri, le mohawk et l'ojibway. Dites-le-nous au début de votre appel et nous prendrons des dispositions pour vous parler dans la langue de votre choix sans frais pour vous.

HANDICAP : Le CAJDP fournira un service approprié en ce qui a trait à vos besoins relatifs à la vision, à l'audition ou à la mobilité.

PARLER À UNE PERSONNE AUTOCHTONE :

Si vous en faites la demande, vous pouvez parler à un membre de notre personnel juridique autochtone à n'importe quel niveau, de la réception à la représentation.



Pourquoi est-il important d'informer le CAJDP que vous êtes une personne autochtone ?

Reconnaissant que les antécédents de colonialisme du Canada ont donné lieu à une profonde méfiance des Autochtones envers le système judiciaire canadien, le CAJDP a élaboré une façon de fournir des services juridiques sécuritaire sur le plan culturel.

- Vous pouvez avoir l'option de parler à un membre du personnel autochtone à chaque étape de l'instance judiciaire.
- Le personnel autochtone peut aider à déterminer si votre demande relève de la compétence provinciale ou fédérale, ou de la Loi sur les Indiens.
- Si vous avez besoin d'un renvoi, nous pouvons vous parler des fournisseurs de services autochtones dans votre région.
- Le personnel autochtone peut être en mesure de vous parler dans votre langue ou facilitera l'obtention d'un interprète dont c'est le cas.

Appelez-nous. Nous sommes là pour vous aider.

Avez-vous besoin de conseils juridiques pour résoudre un problème de la discrimination dont vous êtes victime?

Tél: 416-597-4900

Sans frais: 1-866-625-5179

Appuyez sur « 4 » sur votre téléphone pour joindre le personnel d'accueil des Services aux Autochtones.

For accessibility accommodations, s'il vous plait envoyer un courriel à accommodation@HRLSC.on.ca

Nos lignes téléphoniques sont accessibles le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 17 h et le jeudi de 14 h à 17 h.

www.hrlsc.on.ca

www.twitter.com/CAJDP_ON

www.facebook.com/CAJDPOntario

